

COMMUNE de LA BARTHE DE NESTE

Hautes-Pyrénées

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

REVISION

APPROBATION

DECOUPAGE EN ZONES
EMPLACEMENTS RESERVES

Document opposable

Révision : - 3 FEV. 1998

Document ancien

PUBLICATION : 07 Nov.1985
APPROBATION : 16 Oct.1987
Modification : 21 Fév.1994
Mise à jour :

Vu pour être annexé à la délibération
du conseil municipal
A La Barthe de Neste le - 3 FEV. 1998
Le maire

Placé:
2.0

Direction Départementale
de l'Équipement
Service d'Aide aux
Collectivités Locales

Echelle: 1/5000

LEGENDE

UA	Quartiers anciens, bâti dense
UB	Extensions à densité faible
UBa	Secteur de nuisances d'installations classées
UBr	Secteur à risques technologiques
UI	Activités économiques
UIr	Activités économiques soumises aux risques technologiques
1NA	Urbanisation future: habitat/commerces
1NAI	Loisirs et hébergement touristique
1NAC	Sports/loisirs/détente
2NA	Urbanisation future: activités
2NAa	Secteur d'activités: urbanisation à court terme
NC	Zone agricole protégée
NCc	Exploitation du sous-sol
ND	Zone naturelle protégée
NDr	Risques technologiques

○○○○○○	Plantations à réaliser
⊗⊗⊗⊗	Espace boisé classé à conserver

- Autres indications

16	Ouvrages publics, installations d'intérêt général
17	Emplacement réservé pour
18	Voie publique à créer
19	Voie publique à élargir (faible élargissement)
20	Voie publique à élargir (faible élargissement)
21	Voie publique à élargir (faible élargissement)
22	Voie publique à élargir (faible élargissement)
23	Voie publique à élargir (faible élargissement)
24	Voie publique à élargir (faible élargissement)
25	Voie publique à élargir (faible élargissement)
26	Voie publique à élargir (faible élargissement)
27	Voie publique à élargir (faible élargissement)
28	Voie publique à élargir (faible élargissement)
29	Voie publique à élargir (faible élargissement)
30	Voie publique à élargir (faible élargissement)
31	Voie publique à élargir (faible élargissement)
32	Voie publique à élargir (faible élargissement)
33	Voie publique à élargir (faible élargissement)
34	Voie publique à élargir (faible élargissement)
35	Voie publique à élargir (faible élargissement)
36	Voie publique à élargir (faible élargissement)
37	Voie publique à élargir (faible élargissement)
38	Voie publique à élargir (faible élargissement)
39	Voie publique à élargir (faible élargissement)
40	Voie publique à élargir (faible élargissement)
41	Voie publique à élargir (faible élargissement)
42	Voie publique à élargir (faible élargissement)
43	Voie publique à élargir (faible élargissement)
44	Voie publique à élargir (faible élargissement)
45	Voie publique à élargir (faible élargissement)
46	Voie publique à élargir (faible élargissement)
47	Voie publique à élargir (faible élargissement)
48	Voie publique à élargir (faible élargissement)
49	Voie publique à élargir (faible élargissement)
50	Voie publique à élargir (faible élargissement)
51	Voie publique à élargir (faible élargissement)
52	Voie publique à élargir (faible élargissement)
53	Voie publique à élargir (faible élargissement)
54	Voie publique à élargir (faible élargissement)
55	Voie publique à élargir (faible élargissement)
56	Voie publique à élargir (faible élargissement)
57	Voie publique à élargir (faible élargissement)
58	Voie publique à élargir (faible élargissement)
59	Voie publique à élargir (faible élargissement)
60	Voie publique à élargir (faible élargissement)
61	Voie publique à élargir (faible élargissement)
62	Voie publique à élargir (faible élargissement)
63	Voie publique à élargir (faible élargissement)
64	Voie publique à élargir (faible élargissement)
65	Voie publique à élargir (faible élargissement)
66	Voie publique à élargir (faible élargissement)
67	Voie publique à élargir (faible élargissement)
68	Voie publique à élargir (faible élargissement)
69	Voie publique à élargir (faible élargissement)
70	Voie publique à élargir (faible élargissement)
71	Voie publique à élargir (faible élargissement)
72	Voie publique à élargir (faible élargissement)
73	Voie publique à élargir (faible élargissement)
74	Voie publique à élargir (faible élargissement)
75	Voie publique à élargir (faible élargissement)
76	Voie publique à élargir (faible élargissement)
77	Voie publique à élargir (faible élargissement)
78	Voie publique à élargir (faible élargissement)
79	Voie publique à élargir (faible élargissement)
80	Voie publique à élargir (faible élargissement)
81	Voie publique à élargir (faible élargissement)
82	Voie publique à élargir (faible élargissement)
83	Voie publique à élargir (faible élargissement)
84	Voie publique à élargir (faible élargissement)
85	Voie publique à élargir (faible élargissement)
86	Voie publique à élargir (faible élargissement)
87	Voie publique à élargir (faible élargissement)
88	Voie publique à élargir (faible élargissement)
89	Voie publique à élargir (faible élargissement)
90	Voie publique à élargir (faible élargissement)
91	Voie publique à élargir (faible élargissement)
92	Voie publique à élargir (faible élargissement)
93	Voie publique à élargir (faible élargissement)
94	Voie publique à élargir (faible élargissement)
95	Voie publique à élargir (faible élargissement)
96	Voie publique à élargir (faible élargissement)
97	Voie publique à élargir (faible élargissement)
98	Voie publique à élargir (faible élargissement)
99	Voie publique à élargir (faible élargissement)
100	Voie publique à élargir (faible élargissement)

